

**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 4

**Artikel:** D'agriculteur à énergieculteur  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-644034>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Production d'énergie à la ferme

# D'agriculteur à énergieculteur

Ces prochaines années, la production d'énergie pourrait devenir une source de revenus intéressante pour les agriculteurs et agricultrices. A la ferme, les possibilités de produire de l'énergie sont multiples, mais elles ont aussi leurs limites.

Aujourd'hui, en Suisse, l'agriculture contribue déjà grandement à la production d'énergie issue de sources renouvelables: environ 40 gigawattheures (GWh) d'électricité et quelque 1500 GWh de chaleur par an. La part principale revient à la biomasse qui a produit environ 37 GWh d'électricité et 1300 GWh de chaleur en 2010. Ces prochaines années, les conditions seront favorables à une augmentation de la production énergétique. Il existe par exemple de nombreuses surfaces de toiture orientées plein sud et de grandes quantités de biomasse non utilisées dans les exploitations agricoles. «Nous estimons que le potentiel de production de courant dans

l'agriculture dépasse largement son autoapprovisionnement», déclare Martin Rufer de l'Union suisse des paysans. C'est pourquoi le groupement d'intérêts des paysannes et paysans suisses, conjointement avec Ökostrom Schweiz, Agridea et Ernst Basler + Partner, ont créé la plateforme AgroCleanTech. Le soutien de cette plateforme aux exploitations agricoles comprend principalement le conseil et l'information en matière de production d'énergie, d'efficacité énergétique et de protection climatique. L'analyse des différentes exploitations doit mettre en évidence dans ces trois domaines les possibilités les plus prometteuses. «Nous voulons notamment

## INTERNET

AgroCleanTech:  
[www.agrocleantech.ch](http://www.agrocleantech.ch)

Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon:  
[www.agroscope.admin.ch](http://www.agroscope.admin.ch)

Rapport agricole de l'Office fédéral de l'agriculture:  
[www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr](http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr)

montrer aux agriculteurs et agricultrices comment produire de l'énergie dans leur exploitation à partir de sources renouvelables, ajoute Martin Rufer. Dans un futur proche, le profil classique de l'agriculteur doit évoluer vers un agri- et énergieculteur». Et Hans-Christian



Angele de Ernst Basler + Partner de renchérit: «Selon notre vision, l'agriculteur doit se transformer en prestataire de services énergétiques d'ici 2030. Il fait partie intégrante d'un Smart Grid, car il produit du courant renouvelable selon les besoins, exploite un réseau de chaleur régional ou fournit des prestations de mobilité à son entourage».

#### Production rentable

La possibilité de réaliser cette vision dépend fortement de la rentabilité des installations de production. Une étude de la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) a approfondi la question et a conclu que, dans quelques années déjà, les éoliennes, les installations photovoltaïques et celles de biogaz pourront produire du courant aussi bon

l'approvisionnement énergétique de la Suisse. L'OFAG et AgroCleanTech soulignent également que l'exploitation du potentiel énergétique dans l'agriculture dépend de différents facteurs, entre autres de dispositions légales. «L'objectif principal de l'agriculture est l'approvisionnement de la population en produits alimentaires», insiste Martin Rufer. L'expert en biomasse de l'OFEN, Bruno Guggisberg, considère comme invraisemblable l'utilisation soudaine de grandes surfaces de terres cultivables pour la production d'énergie: «Il est vrai que nous pourrions couvrir nos besoins énergétiques avec davantage de renouvelable, mais en contrepartie, nous devrions importer plus de denrées alimentaires, ce qui n'est pas judicieux du point de vue économique et écologique». Selon la

**«Nous estimons que le potentiel de production de courant dans l'agriculture dépasse largement son auto-approvisionnement.»**

Martin Rufer, Union suisse des paysans.

marché que les agents énergétiques fossiles. Cette étude a comparé les coûts d'investissement et les coûts par unité d'énergie pour les énergies renouvelables avec les coûts de la production d'énergie à partir de sources fossiles. Actuellement, il est avéré que les installations de biogaz et de photovoltaïque sont déjà rentables, mais seulement grâce à la rétribution à prix coûtant (RPC) de la Confédération. Mais d'ici quelques années, les installations photovoltaïques en particulier pourraient déjà devenir compétitives sans RPC, car le coût initial pour les installations baisse constamment. Il en va de même pour les installations de biogaz. L'étude démontre qu'aujourd'hui les chauffages à copeaux de bois sont dans l'agriculture la seule forme d'énergie renouvelable qui s'en sorte sans aucune subvention de l'Etat.

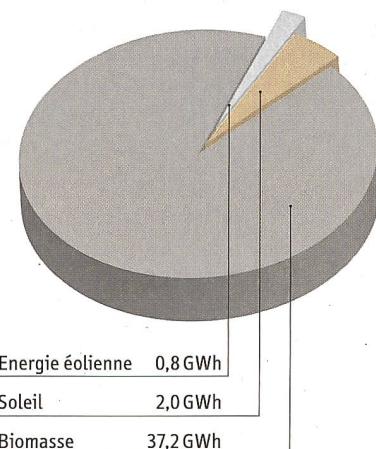
#### Priorité à la production de denrées alimentaires

Dans son rapport agricole 2011, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) esquisse aussi l'orientation que doit prendre l'agriculture en matière d'énergie. Le rapport retient que la production et l'utilisation des énergies renouvelables dans l'agriculture contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également à assurer

stratégie énergétique suisse en la matière, il faut donc éviter que l'utilisation énergétique de la biomasse concurrence la production de denrées alimentaires.

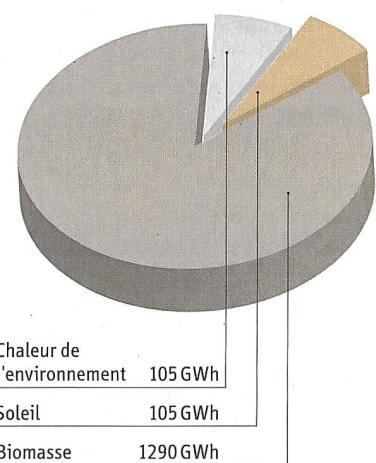
Par ailleurs, les installations de production doivent respecter la loi sur l'aménagement du territoire. «Pour qu'une installation de biomasse soit autorisée sur une exploitation agricole, la biomasse transformée doit avoir un lien étroit avec l'agriculture et avec l'exploitation en question», précise Lena Poschet de l'Office fédéral du développement territorial. Selon la loi, les installations de biomasse doivent être subordonnées à l'exploitation agricole et plus de la moitié des substrats transformés doivent provenir de l'exploitation elle-même ou d'exploitations voisines (à moins de 15 kilomètres). Les grandes exploitations ne peuvent donc être autorisées que dans une zone appropriée. Les installations photovoltaïques isolées ne posent pas problème dans une zone agricole, mais l'ARE est plus critique à l'égard des centrales éoliennes isolées ou de petite taille. Pour les parcs éoliens, il faut généralement une zone appropriée. «Les installations photovoltaïques sur les toits ou les façades des bâtiments d'exploitations agricoles sont rarement problématiques», confirme Lena Poschet. (his)

**Production d'électricité d'origine renouvelable provenant de l'agriculture en 2009**  
(total: 40 gigawattheures)



Source: Agrocleantech (estimations sur la base de données de l'OFS et de l'OFEN).

**Production de chaleur d'origine renouvelable provenant de l'agriculture en 2009**  
(total: 1500 gigawattheures)



Source: Agrocleantech (estimations sur la base de données de l'OFS et de l'OFEN).

#### Le saviez-vous?

35 900 GWh d'électricité et 11 700 GWh de chaleur issues de sources renouvelables ont été produites au total en Suisse en 2009.